

Congrès des Parcs naturels régionaux

Discours d’ouverture de Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**Sabres**

**5 octobre 2016**

**Parc naturel régional des Landes de Gascogne**

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les parlementaires

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde

Mesdames et Messieurs les représentants des délégations étrangères,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux

Monsieur le Président du Parc des Landes de Gascogne, Cher Renaud,

Mesdames et Messieurs les Présidents et élus des Parcs

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les Directeurs et agents des Parcs

Mesdames et Messieurs les Partenaires de notre réseau

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Permettez moi d’abord de vous dire mon plaisir de retrouver ici à Marquèze le réseau des Parcs dans sa diversité et son originalité, de vous retrouver élus et techniciens des parcs, partenaires fidèles, vous tous engagés dans la belle aventure de près de 50 ans au service de nos territoires.

Je veux remercier Renaud Lagrave, Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne qui s’est investi personnellement dans la réussite de ce Congrès. Merci à Monsieur le Maire pour ces propos introductif, soyez fier de cette commune et de ce site remarquable de Marquèze. Les Parcs portent comme base de leur politique les patrimoines ; le patrimoine s’exprime ici dans ce qu’il a de plus pur, quel beau symbole de tenir ici notre Congrès, d’y présenter le marché aux initiatives, et de montrer comment nous construisons des politiques d’avenir basées sur nos particularités.

Je souhaite adresser mes remerciements à Jean Louis Joseph, président d’Honneur de la Fédération qui m’a précédé pendant 14 ans. Il nous rejoindra demain.

Je suis reconnaissant bien entendu à la Région Nouvelle Aquitaine, à son Président Alain Rousset, pour le soutien financier conséquent qu’il nous a accordé. Ces remerciements vont aussi au Président du Département des Landes, Henri Emmanuelli et à celui du Département de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, qui tous deux expriment par leur participation financière leur volonté de rester acteur de ce parc.

Je remercie Madame Barbara Pompili, Secrétaire d’Etat chargée de la Biodiversité auprès de la Ministre de l’Environnement pour le message qu’elle nous adressera tout à l’heure.

C’est un réseau fantastique que celui des parcs naturels régionaux, une ingénierie territoriale comme nulle autre pareille, qui sait faire face aux enjeux de nos territoires, qui sait être exigeante, qui veut le meilleur. Elle avait annoncé sa venue, et c’est avec regret qu’elle a dû renoncer à venir. Nous avions prévu de visiter ensemble le marché aux initiatives.

Certains voulaient utiliser notre Congrès pour mener des pressions sur un certain nombres de nos invités. Je ne veux plus que nous soyons instrumentalisés. Je ne veux plus que nous soyons pris en otage ni ici, ni ailleurs, nous ne sommes pas, ne nous seront plus les boucs émissaires de qui que ce soit. Nous prônons en permanence le dialogue, la concertation, le respect, et j’entends à ce que notre réseau reste dans cette approche. Plutôt que l’opposition, sachons cultiver la construction.

Je salue aussi les délégations étrangères venues s’inspirer des parcs à la Française ; c’est avec plaisir que la Fédération des Parcs répond aux nombreuses sollicitations dans la mesure de nos moyens qui restent fragiles. Il s’agit aujourd’hui de l’Equateur, du Mexique, de l’Afrique, de la Belgique, du Luxembourg ...

Je salue également le Président d’Europarc, Ignace Schops, qui représente près de 400 Parcs et espaces protégés de 36 pays d’Europe.

Les parcs français sont d’une immense attractivité. Les pays francophones ont copié presqu’intégralement les parcs naturels régionaux pour les déployer chez eux. Les Pays de l’est de l’Europe nous interrogent de plus en plus, ces derniers temps la Hongrie, la Pologne ou les Balkans. En Amérique du Sud, nous avons des contacts réguliers depuis de nombreuses années. Dominique Lévêque, vice président de la Fédération en charge de l’international et quelques présidents de parcs sont régulièrement sollicités pour apporter leur vision.

En France aussi nous sommes sollicités. Le réseau des parcs est certes modeste, mais je puis vous dire qu’il est envié. Les demandes de rencontre, de partenariats et de conventions sont nombreuses. J’aimerai qu’au delà de l’affichage et du contrat, nous ayons davantage de preuve d’amour. Ce sera dorénavant le préalable aux signatures de conventions de partenariat.

Je sais que nombre de ces réseaux sont présents ici. Dans les Landes de Gascogne la question forestière est essentielle. Nombres de nos parcs sont situés en zone de Montagne, souvent fortement boisés. Le modèle forestier pratiqué ici est le fruit de l’histoire et d’une économie du bois spécifique à ce territoire. Ceci étant, nos parcs ont une approche de la forêt assez différente, ils expérimentent, ils cherchent à accroître la valeur ajoutée de nos forêts. Quel beau challenge de passer par l’économie pour augmenter le degré de naturalité de nos forêts. Les expérimentations menées pour utiliser le bois de hêtre en structure dans le parc des Vosges du Nord, la valorisation du bois de bocage pour la plaquette forestière comme j’ai pu le constater dans l’Avesnois et dans les parcs de l’ouest, le classement AOC des bois de Chartreuse, la filière bois énergie dans de nombreux parcs sont autant d’exemples à reprendre. Ils s’appliquent essentiellement sur la forêt publique, avec les communes forestières volontaires et avec l’opérateur exclusif qu’est l’Office National des Forêts que je rêve de voir plus engagé dans l’expérimentation et l’innovation. J’en appelle à l’ouverture d’esprit de tous les acteurs de la forêt, c’est une nécessité face aux impacts du réchauffement climatique sur la forêt française, des exemples inquiétants apparaissent partout, nous devons nous interroger.

Cette exigence, cette ouverture d’esprit, ce débat nécessaire nous l’avons aussi avec le monde agricole. L’agriculture est au cœur de nos territoires, et nous avons à cœur de maintenir une agriculture qui est l’expression de nos territoires. La profession est bien représentée dans notre réseau et nous discutons avec les chambres d’agricultures et les syndicats agricoles. Nous avons aussi conscience que l’agriculture traverse une crise profonde, pas simplement en raison de l’effondrement des prix, de la surproduction, de la réforme de la PAC, mais aussi pour son image auprès de nos concitoyens qui s’interrogent sur la qualité de nos produits. Depuis longtemps les parcs ont pensé que l’identification d’un produit à son territoire pouvait ajouter de la valeur à un produit agricole.

C’est d’ailleurs l’un des fondements de la marque « Valeurs parc naturel régional ».

Ce débat n’est pas tranché au sein de la profession agricole, et parfois notre position peut être perçue comme archaïque. Je crois qu’il y a une place pour différent mode de production agricole, mais je crois aussi que ce lien entre un produit et son territoire fait son chemin et j’en veux pour preuve les échanges que nous avons eu avec Xavier Beulin, président de la FNSEA, le 20 septembre dernier, qui s’interrogeait lui même sur l’ancrage territorial de la production agricole.

Pour la forêt comme pour l’agriculture, il ne s’agit en aucun cas d’imposer une vision, car même les parcs ont des approches différentes selon leurs caractéristiques, leurs enjeux, mais il est évident que nous devons débattre dans le respect de nos différences et avec la volonté d’agir, d’imaginer, d’innover et d’expérimenter pour mieux servir nos territoires ruraux.

Mesdames, Messieurs, chers amis, soyez certains de la force du réseau des Parcs. Les réformes territoriales successives et à venir nous inquiètent ; les financements qui se raréfient dans les régions et les départements nous interpellent ; la question nécessaire de l’efficacité des politiques publiques nous oblige ; nous en avons conscience. Mais inversement, la loi sur la biodiversité qui réaffirme notre place, les financements européens nombreux pour les Parcs, les sollicitations nombreuses des réseaux partenaires doivent nous rassurer.

Soyons fiers de ce que nous portons depuis 50 ans. Nos 51 Parcs tous présents à notre congrès sont reconnus dans leurs actions, l’histoire plaide en notre faveur. Et aujourd’hui alors que beaucoup s’interrogent sur leur politique à l’attention des territoires ruraux, qu’ils soient certains que nous avons des idées, des projets, et que nous serons toujours des partenaires loyaux aux côtés de ceux qui sauront construire des réponses concertées aux problèmes de nos concitoyens.

Face à ce sentiment d’oubli, d’abandon des territoires ruraux, il est aujourd’hui urgentissime de porter un discours rassurant et positif. J’ai la prétention de penser que nous avons une part des solutions. Je veux que chacun ici, engagé dans son Parc, puisse porter un regard positif sur notre action. Au delà des difficultés parfois financières, au delà des jugements souvent injustes, au delà des postures politiques, soyons certains que notre réseau porte quelque chose de différent, un projet à nul autre pareil capable d’agréger, au delà des divergences politiques, des oppositions économiques, un projet équilibré entre la nécessaire protection de notre patrimoine naturel et la volonté légitime de développement territorial.

Ces derniers mois ont été riches pour nous. Le renouvellement des exécutifs régionaux, la loi biodiversité, la progressive mise en place de l’Agence Française pour la biodiversité, la préparation de notre 50eme anniversaire, autant de sujets qui démontrent notre dynamisme.

C’est aussi pour toutes ces raisons que nous avons pensé que nous devions nous réinterroger sur le lien Homme Nature, au point d’en faire le thème de notre Congrès. Sujet ambitieux, philosophique, qui fait appel à notre modestie, si nous sommes conscient de n’être qu’un élément de cette biodiversité. Sujet dangereux s’il interroge la volonté perpétuelle de croissance économique. Sujet rassembleur s’il montre la beauté diverse de notre planète, riche de sa faune et de sa flore, tout en rappelant le risque que fait peser l’activité de l’Homme sur cette diversité.

Nous voulons réfléchir à ce lien entre l’Homme et son milieu, et même si nous ne représentons que 15% du territoire français, nous sommes persuadés que nous avons déjà des pratiques dans nos parcs qui sont exemplaires, qui répondent à ces exigences.

Homme et Nature ; je souhaite que nos travaux sur ce thème durant le Congrès soient riches et productifs.

Nous voulons remercier la Ministre et ses services pour la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Elle répond à nos attentes.

Elle constitue une réelle avancée pour la protection de la biodiversité en France et dans les outre mer. Elle énonce des principes fondamentaux tels que la solidarité écologique, la non régression de la biodiversité, l’absence de perte nette de biodiversité, la réparation du préjudice écologique.

Elle constitue aussi une réelle avancée pour les Parcs qui se voient confortés comme opérateurs privilégiés de l’Etat et des collectivités territoriales dans les domaines de la Biodiversité et des Paysages et comme coordonnateurs des politiques publiques sur leur territoire.

La durée du classement portée à 15 ans, la possibilité, selon certaines règles, d’intégrer des communes en cours de classement, la simplification de la procédure de renouvellement du classement, sont autant d’avancées que notre réseau a souhaité et qui sont inscrites dans cette loi. Cette loi confirme le rôle et les missions de la Fédération des Parcs.

Nous souhaitons maintenant, que le décret d’application de cette loi concernant les Parcs soit signé dans les prochaines semaines. Nous y avons beaucoup travaillé avec l’ARF et les services du Ministère, nous sommes d’accord sur son contenu.

Dans le même esprit nous sommes heureux de la place accordé aux Parcs dans le Conseil National de la Biodiversité. Nous avons par contre des craintes quant à la composition du Conseil National de Protection de la Nature. Il sera demain composé d’experts, or il devra comme par le passé porter un regard sur les parcs en création ou en renouvellement. Et sur les nombreux autres sujets dont se saisit le CNPN, les Parcs ont des choses à dire. J’en appelle donc à la Ministre pour considérer notre réseau comme un réseau d’experts et nous accorder à ce titre une place au sein de cette instance déterminante.

Le chantier lancé pour la préservation de la biodiversité est une avancée considérable. L’Agence Française pour la Biodiversité va engager un processus de réorganisation de notre politique environnementale que ce soit au niveau national ou au niveau local avec la mise en place des Agences Régionales pour la Biodiversité. A l’AFB, vont être absorbé nos cousins les parcs nationaux. Nous voulons garder des liens de proximité avec eux. Nous avons construit des dispositifs ensemble, nous nous sommes nourris les uns des autres, avec certes des niveaux d’exigences différents au regard avec nos spécificités. Il faudra adapter notre travail en commun, imaginer des nouveaux lieux d’échanges, construire de nouvelles relations, et pourquoi pas, imaginer un grand réseau des Parcs car au delà des questions de gestion de nos territoires nous avons besoin de lieux de partages d’expériences où nous pourrons bâtir de nouveaux défis.

J’appelle à cet égard la reconnaissance et la consolidation du nouveau dispositif défendu par le député Eric Elkouby, les parcs naturels urbains. Nous aurions alors une déclinaison complète de système de protection et de valorisation des territoires allant du Parc national avec une protection forte ,au parc naturel marin et parc naturel urbain en passant par les parcs naturels régionaux expressions de volontés partagées locales. Les villes qui se sont engagées dans les PNU partagent avec nous la même vision, constituée de partage avec la population, de mise en valeur de la biodiversité en ville, de production locale (jardins partagés)... Le député de Strasbourg Eric Elkouby avait défendu un amendement lors de la loi sur la biodiversité, qui a été rejeté, j’espère que nous pourrons prochainement travailler à un texte permettant de reconnaître cet engagement.

La Fédération est prête à mener ces réflexions avec l’Etat, avec les Parcs nationaux, avec ceux qui voient un intérêt à fédérer et organiser le réseau des acteurs locaux de la biodiversité.

A l’inverse je plaide bien entendu pour une place au sein de l’AFB. Je sais bien que les places sont comptées au sein du conseil d’administration, mais comment imaginer que notre réseau riche de 4300 communes, représentant 15% du territoire, avec plus de 4 millions d’habitants soit absent de cette agence.

Je connais les contours de l’AFB telles qu’ils ont été dessinés, mais je porte en moi la conviction que ce n’est que le début d’une réorganisation de la politique environnementale dont nous ne voulons pas être absents.

Il a été souhaité qu’au sein de l’AFB des comités puissent se constituer et s’ouvrir à d’autres partenaires. Un certain nombre de ces commissions ont même été listé, je demande avec d’autres réseaux partenaires tels que la Fédération des conservatoires d’espaces naturels, Réserves naturelles de France ou le Conservatoire du Littoral, qu’un comité d’orientation sur les espaces naturels soit créé.

A coté des parcs nationaux et de ces autres réseaux, à notre échelle, notre bilan en faveur de la biodiversité est remarquable. La réintroduction du bouquetin fut une réussite chère à notre collègue André Rouch dans les Pyrénées Ariégeoises, le Vautour fauve et le Gypaète barbu ont une population stabilisée dans le Vercors et dans les Baronnies Provençales, le lynx commence à réapparaître dans les Vosges du Nord grâce à une réintroduction en Allemagne.

En Guyane où j’accompagnerai la Ministre à son invitation dès samedi, nous verrons l’immense richesse faunistique et floristique de cette région amazonienne. Autant de preuves de nos réussites en faveur de l’environnement.

Mais nos actions de développement sont tout aussi exemplaires. Savez vous par exemple que nos Parcs gagnent de la population grâce à un solde migratoire positif, des populations venant d’ailleurs s’installent dans nos parcs, plus que dans les autres territoires ruraux. Et parallèlement ce gain de population se fait avec moins d’artificialisation des sols, c’est dire que nos extensions urbaines sont mieux maîtrisées.

Dans le domaine économique aussi nous pourrions prendre plusieurs exemples, par le biais du tourisme, des produits à haute valeur ajoutée que nous aidons à valoriser et à promouvoir grâce à la marque « Valeurs Parc naturel régional. » Les services du Ministère nous ont aidé à la mise en place de la Marque commerciale, au lancement de laquelle Mme la Ministre Pompili a participé le 2 juin dernier.

Dans mes visites récentes dans les Monts d’Ardèche (150 produits marqués), en Avesnois, (une vingtaine), partout l’écho est favorable ; chacun reconnaissant l’image positive que suscite ce marquage et l’intérêt d’une clientèle croissante pour ces produits. 2000 entreprises et prestataires bénéficient actuellement de cette marque.

Je pourrais multiplier les exemples prouvant l’équilibre dans nos pratiques entre la protection de notre environnement et le développement équilibré et harmonieux de nos territoires.

Au delà de notre bilan, nous avons des ambitions.

En 2014, Jean Louis Joseph, Président de la Fédération fixait comme objectif l’autonomie énergétique des parcs à l’horizon 2030. Ce fut une feuille de route enthousiasmante pour le réseau. Le dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte est venu en appoint à cette ambition. Les parcs ont la bonne échelle pour engager avec eux les intercommunalités et proposer des projets qui répondent à cette ambition. La légitimité de ce que l’on portait s’est trouvé agrandie et les intercommunalités ont compris mieux les synergies à créer ensemble. Une formidable opportunité qu’il ne faudrait pas gâcher. D’abord en étant frileux à l’égard de ceux qui demandent la signature de TEPCV. Les projets sous maîtrise d’ouvrage des parcs sont peu nombreux, il s’agit essentiellement de projets intercommunaux. Que le Ministère y porte un œil attentif, voire critique me paraît normal, mais s’il s’agit de rétention je trouve ça dommage. Et puis nous avons aujourd’hui aussi des remontées concernant le versement des fonds. Les Parcs ont été moteur, ils se sont engagés sur les TEPCV avec convictions ; nos partenaires ne nous pardonneraient pas de les avoir engagés vers des difficultés financières par manque de réactivité dans le paiement de la participation.

Tout cela explique sans doute que de nombreux territoires frappent à notre porte. Au risque de déplaire à quelques uns, je ne suis pas favorable à la démultiplication des parcs. Tous les territoires ruraux n’ont pas vocation à être classés Parcs, le label serait affaibli par un risque de banalisation. Je pense que seul les territoires qui se distinguent ont vocation à rejoindre notre réseau. Je vous le dis avec force chers collègues, nous vivrons demain à condition de rester imaginatif, de rester innovant.

Des territoires avancent résolument vers un classement dans le consensus général, par exemple la Sainte Baume, l’Aubrac, le Médoc, la Baie de Somme Picardie Maritime et le Mont Ventoux qui devra lui retrouver le chemin de la sérénité et de la concertation pour aboutir.

Pour garder notre place, nous devons explorer de nouveaux champs, et l’Etat comme les régions doivent accepter notre positionnement politique en vertu de votre exigence d’innovation.

Je pense à la gouvernance. Imaginons de nouveaux modes de gouvernance. Nos concitoyens veulent une nouvelle gouvernance contributive. Ne laissons pas la place aux ultra pour ou aux farouchement contre, c’est à tous ceux qui veulent comprendre et qui voudrait sereinement contribuer à nos réflexions que nous devons nous adresser. Les conseils de développement dans les Pays ont fait des tentatives dans ce sens avec des réussites diverses, soyons force de proposition. Créons de nouveaux modes de partages. Tous les interlocuteurs que je rencontre reconnaissent aux parcs cette capacité à créer les conditions du dialogue entre acteurs qui ne se parlent plus. Utilisons ce savoir faire de médiateur.

Et puis comment définir nos territoires que beaucoup nous envient avec raison. N’est ce pas celui du bien être. Si nos territoires sont si attractifs, n’est ce pas qu’ils respirent le meilleur être. Les questions de la qualité de vie, du lien social, de bien vivre, du bonheur intérieur brut (que le Parc du Pilat explore) « d’une autre vie s’invente ici » doivent être au cœur de nos réflexions ; plusieurs ateliers demain en parleront.

Dans ses prises de parole , les parcs naturels régionaux sont souvent cité en exemples. La plupart des régions ont des relations apaisées avec les parcs. Ainsi donc après 50 ans d’existence, alors que nous représentons 15% du territoire et alors que nous sommes aujourd’hui 51 parcs, je pense qu’on doit aussi accepter d’ouvrir le chantier de notre structure de gestion. Les syndicats mixtes seront menacés lors de la prochaine réforme territoriale, alors construisons ensemble les nouveaux syndicats de parcs, n’ayons pas peur du changement, sachons l’anticiper. Ils garderont la souplesse de nos syndicats mixtes actuels, mais ils auront une dose de gouvernance contributive issue du bloc citoyen. Ils donneront une place aux organisations professionnelles, agricoles, forestières... Ouvrons ensemble ce chantier dans la sérénité dès maintenant.

Mesdames, Messieurs, la richesse de notre réseau impose cette feuille de route ambitieuse. Plus qu’aucun autre, notre réseau se nourrit des expériences des uns et des autres, chacun de nos membres s’inspire de son voisin qu’il s’agisse de la Corse comme des Ardennes ou du Queyras. Que chacun en ait conscience.

Nous avons une feuille de route, certes ambitieuse, le bilan sera fonction de l’investissement de chacun, vous élus des parcs dans votre relation permanente et essentielle avec votre territoire, vous techniciens des parcs avec le regard de l’expert porté par le politique, vous conseillers régionaux dans votre capacité à dépasser la seule question financière pour construire une politique à l’attention de nos territoires avec la garantie de notre loyauté et vous Ministre d’aujourd’hui et de demain dans votre volonté d’imprimer plus encore la nécessité de changer notre société, pour que le respect de l’environnement fasse sens.

Avec vous je veux déployer l’énergie nécessaire à notre ambition partagée, elle sera à l’image de notre investissement collectif. Je ne peux le faire que comme l’animateur d’un réseau riche de ses contributions.

A cet égard je veux remercier tous les membres du bureau de la Fédération engagés pleinement à mes côtés et en particulier notre 1er Vice Président délégué Philippe Gamen, Président du Parc du Massif des Bauges, les vice présidents. Merci aussi à l’équipe de la Fédération, en particulier ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de ce Congrès, à son directeur homme d’exigences, de convictions et de visions, Pierre Weick.

Chers collègues, chers amis, nous sortirons renforcés de ce Congrès. Il nous faudra emporter cette énergie pour la diffuser sur nos territoires. Nous justifier, jamais, expliquer toujours, nous n’avons rien à démontrer car le bilan des parcs est extraordinaire. Alors, sachons porter cette parole de conviction et de projets auprès de nos partenaires, ceux qui nous font pleinement confiance, les communes et les intercommunalités, l’essentiel des départements et la plupart des régions et ceux qui s’interrogent encore sur notre utilité.

Et puis l'année qui vient conditionnera l’avenir de nos territoires pour 5 années au moins. C’est un rendez vous important dans les institutions françaises, ce ne doit pas être un rendez vous manqué pour les Parcs. Nous aurons à interpeller les candidats à l’investiture suprême, et aussi ceux qui voudront intégrer le Parlement ; je vous demande de faire cet exercice sur vos territoires. J’ai la conviction que les parcs ne peuvent trouver leur place qu’en ayant une dimension technique de très haut niveau de qualification et une dimension politique forte.

Et pour cela, sachons nous inspirer de René Char, poète qui connaissait bien nos territoires et qui m’est cher, je le cite :

« Toute l’autorité, la tactique et l’ingéniosité ne remplacent pas une parcelle de conviction au service de la vérité. »

Merci pour votre attention.